


CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURGDépôt :
Laurent Mosar
Marc Angel
22.12.2016**Motion**

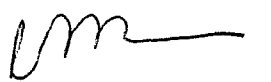
La Chambre des Députés,

- Bouleversée par la situation sécuritaire générale en Syrie après une guerre meurtrière qui dure depuis près de six ans, avec plus de 300.000 morts, près de 6,3 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays et plus de 4,8 millions de réfugiés dans les pays voisins et dans le reste du monde ;
- Outrée par la politique de brutalité du régime du président syrien Bachar el-Assad et de ses alliés et par l'utilisation de la stratégie de sièges à Alep mais aussi dans bon nombre d'autres endroits en Syrie ;
- Choquée par les actes barbares des groupes terroristes et djihadistes tels que l'« Etat islamique » / Daech et le Front Fatah al-Cham (anciennement Front al-Nosra) ;
- Condamnant avec fermeté les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité perpétrés en Syrie et en Irak ;
- Consternée par la situation dramatique et tragique à Alep qui fait endurer aux habitants de cette ville un véritable martyre ;
- Préoccupée par le sort de la population civile et tout particulièrement des enfants d'Alep ;
- Exprimant sa solidarité avec la population civile à Alep et en Syrie ;
- Déplorant l'impuissance de la communauté internationale à trouver une issue à cette crise politique et humanitaire, à tous les niveaux, y compris celui de l'Union européenne, et la longue incapacité de l'Organisation des Nations Unies face à cette crise en Syrie et en particulier à Alep ;
- Saluant l'adoption à l'unanimité par le Conseil de sécurité des Nations Unies de la résolution 2328 destinée à faciliter l'évacuation des civils des secteurs est d'Alep par le déploiement d'observateurs de l'ONU ;
- Exprimant l'attente que les termes de cette résolution du Conseil de sécurité seront respectés par toutes les parties au conflit en Syrie afin d'en permettre la mise en œuvre ;
- Exprimant l'espoir que les efforts en cours pour mettre en place sous les auspices de l'ONU un mécanisme d'établissement des faits permettront dans le futur de juger les responsables des crimes commis en Syrie depuis mars 2011 ;
- Rappelant l'engagement pris par le gouvernement de contribuer 7.5 millions d'euros par an jusqu'en 2020 par un soutien aux activités des ONG et agences onusiennes présentes en Syrie

Invite le Gouvernement :

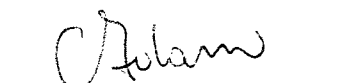
1. A soutenir toutes les initiatives politiques mettant en œuvre et stabilisant un cessez-le-feu durable à Alep mais également dans le reste de la Syrie ;
2. A soutenir l'installation de couloirs humanitaires permettant l'accès immédiat, en toute sécurité et sans restriction, condition ni entrave de l'aide humanitaire à la population civile ;
3. A intervenir auprès de toutes les parties au conflit afin de garantir l'évacuation sûre de la population civile et des combattants des quartiers d'Alep touchés par le conflit, dans les termes prévus par la résolution 2328 du Conseil de sécurité ;
4. A s'engager en faveur de la reprise des pourparlers inter-syriens, sous les auspices de l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Syrie, Staffan de Mistura, afin d'offrir une paix durable au peuple syrien ;
5. A s'engager dans les instances de l'Union européenne pour que cette dernière joue un rôle plus actif dans la recherche de solutions à tous les aspects de la crise syrienne, en concertation avec toutes les parties régionales, la Russie et les Etats-Unis ainsi que les Nations Unies ;
6. A intervenir auprès de la Commission européenne afin d'intensifier et d'augmenter l'aide humanitaire de l'Union européenne pour Alep et la Syrie ;
7. A poursuivre ses efforts humanitaires et son aide d'urgence en faveur de la population civile d'Alep et de Syrie conformément aux engagements pris lors de la Conférence de Londres en février dernier ;
8. A soutenir les efforts déployés au niveau de la communauté internationale en vue de traduire en justice les auteurs des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité perpétrés à Alep, en Syrie et en Irak.

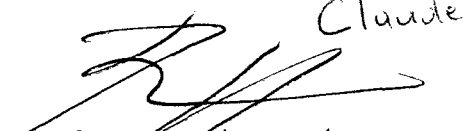

Marc Angel


L. MOSJAR


F. Harber


GUSTI GRADS


Claude ADAM


David Warner